



L'État met 200 millions d'euros pour offrir des vacances à un million d'enfants

Stéphanie SÉJOURNÉ et Stéphane VERNAY.

INFO OUEST-FRANCE. L'État met 200 millions d'euros pour offrir des vacances à un million d'enfants. Le gouvernement débloque 200 millions d'euros pour assurer des vacances d'été à un million d'enfants, malgré le coronavirus. 50 000 courts séjours à la campagne ou à la mer, 250 000 places en colonies de vacances et 300 000 en centres de loisirs seront intégralement financées par l'État, qui va ouvrir les portes de 2 500 écoles, collèges ou lycées aux enfants. Ceux qui n'ont pas les moyens de partir en vacances seront prioritaires. Tout sera gratuit pour les familles.

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et **Gabriel Attal**, Secrétaire d'État à la jeunesse, lèvent le voile sur le mode d'emploi des « vacances apprenantes ». Un dispositif destiné à permettre à des enfants décrocheurs de rattraper des lacunes exacerbées durant le confinement avec des vacances pour s'évader et étudier un peu aussi. Les deux membres du gouvernement annoncent à Ouest-France que l'État va ainsi débloquer 200 millions d'euros pour atteindre un million d'enfants. Entretien.

En quoi consistent les « vacances apprenantes » que vous avez préparées ?

Jean-Michel Blanquer : Elles sont le prolongement de la « Nation apprenante » mise en place pendant le confinement. L'été 2020 sera différent de tout ce que nous avons connu pour des raisons évidentes. Ces vacances vont nous amener à redécouvrir la France, profiter de sa variété et de ses beautés, mais nous voulons aussi qu'elles soient socialement justes. Que tous les enfants puissent partir et s'amuser tout en rattrapant une partie de ce qui n'a pas pu être fait pendant l'année scolaire. Nous allons mettre 200 millions dans quatre opérations qui permettront à un million d'enfants et de jeunes d'avoir des vacances épanouissantes et éducatives, entièrement gratuites pour les familles les plus modestes, dont les enfants seront prioritaires.

Quelles sont ces quatre opérations ?

J-M. B. : Les écoles ouvertes, les écoles ouvertes buissonnières, les colonies de vacances apprenantes et les accueils de loisirs apprenants. Nous visons 400 000 enfants en écoles ouvertes, 50 000 pour la formule « buissonnière », 250 000 en colonies et 300 000 en centres aérés.

Gabriel Attal : Les colonies et accueils « apprenants » seront soutenus pour offrir une dimension éducative supplémentaire à leurs activités habituelles, en s'appuyant sur un cahier des charges construit avec les acteurs de l'éducation populaire et sur des ressources mises à disposition par l'Éducation nationale. La diversité des activités proposées ira du jeu pédagogique à la remobilisation scolaire.

Les écoles ouvertes, qu'est-ce que c'est ?

J-M. B. : Des écoles qui ouvrent leurs portes aux enfants pendant les vacances pour des activités de soutien scolaire mais aussi des activités culturelles et sportives. Près de 70 000 enfants en bénéficient déjà, mais principalement dans les quartiers prioritaires et surtout au collège. Nous développons cela quantitativement et qualitativement, de l'école primaire au lycée – en particulier le lycée professionnel – ainsi que dans les territoires ruraux. Nous tablons sur au moins 2 500 écoles et établissements ouverts.

Et l'école ouverte « buissonnière » ?

J-M. B. : Des enfants envoyés dans des écoles ouvertes, mais à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local. C'est réservé aux moins de 17 ans, pour de petits groupes hébergés en internat ou sous la tente et c'est totalement nouveau. Près de 10 000 enfants pourront ainsi être pris en charge par la fédération du scoutisme français.

Combien vous faudra-t-il d'enseignants pour l'encadrement et êtes-vous sûr de les trouver ?

J-M. B. : Il nous faudra 25 000 personnes pour les 400 000 élèves en écoles ouvertes, soit cinq fois plus qu'aujourd'hui. Je sais que nous pouvons compter sur la mobilisation de nos partenaires associatifs comme sur celle des professeurs. La mobilisation de ces derniers pour assurer la continuité pédagogique a été exceptionnelle. Ils sont les premiers à se préoccuper de la possibilité pour les enfants de renforcer leurs connaissances et de préparer la rentrée. Nous souhaitons que de nombreux jeunes soient au rendez-vous cet été.

Beaucoup disent aussi qu'ils ont besoin de vacances après cette mobilisation. Quelle forme d'incitation leur proposerez-vous ?

J-M. B. : Financière d'abord, ils seront bien sûr rémunérés. Des professeurs des écoles ou d'éducation physique et sportive ont déjà l'habitude de participer à des encadrements de ce type l'été. C'est une très belle tradition de l'Éducation nationale dont le renforcement prend tout son sens après la crise que nous avons traversée.

Les maires auront-ils la même « envie » d'ouvrir leurs écoles communales en juillet et août ?

J-M. B. : Il n'y a aucune obligation, comme pour les professeurs, et les associations d'élus sont enthousiastes. L'ensemble du projet est bâti sur une triple alliance entre les maires, le monde associatif et l'État.

G. A. : La demande des élus locaux est très forte pour accueillir les enfants cet été. Le ministère de la Ville a beaucoup travaillé à ce plan avec nous. Avec Julien Denormandie, nous prêtons une attention particulière aux quartiers où des familles ont l'habitude de passer l'été dans leur pays d'origine. Elles ne pourront pas le faire en raison de la fermeture des frontières. Cela veut dire que davantage d'enfants auront besoin d'activités cet été. 200 000 des 250 000 places en colonies de vacances seront réservées à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

J-M. B. : Nous avons tous accepté des sacrifices importants sur nos libertés pour préserver la santé et la vie. On l'a fait en pensant avant tout aux plus anciens, auxquels on doit le respect et l'attention. Il est normal d'avoir maintenant une attention particulière pour la jeunesse, qui ne doit pas devenir la principale victime de la crise économique à venir. Nous avons le devoir de leur dresser des perspectives optimistes.

Comment allez-vous accompagner la relance des colonies de vacances ?

G. A. : Par le financement de 250 000 départs en colonies apprenantes, déjà. Il n'y aura aucun reste à charge pour les enfants des milieux les plus modestes, qui seront prioritaires. Une plateforme ouvrira vendredi prochain sur le site du ministère. Elle permettra aux familles de voir ce qui est proposé près de chez elles et aux communes d'inscrire des groupes. Les Caisses d'allocations familiales financent 60 000 départs chaque année. Là, c'est massif. L'État n'a jamais fait autant. Et 150 millions d'euros d'investissements supplémentaires sont débloqués pour permettre aux structures de tourisme pour tous de se moderniser.

Le protocole de réouverture des centres de vacances sera-t-il aussi lourd que celui des écoles ?

G. A. : Il sera très protecteur. Les séjours en colonies seront organisés autour de sous-groupes de dix, encadrants et animateurs porteront le masque, mais pas les enfants, sauf dans des situations où la distanciation ne pourrait pas être assurée. Il y aura une désinfection très régulière et systématique des locaux, une distanciation d'un mètre entre chaque lit dans les chambres, ou entre chaque sac de couchage dans les tentes. Ce ne sera pas 100 % comme à l'habitude, mais les enfants vivront une expérience d'évasion en toute sécurité.

300 000 familles de travailleurs en « première ligne » recevront 300 € en chèques vacances

Un coup de pouce spécifique s'ajoute à la prise en charge des activités ou séjours des enfants annoncés par le ministère de l'Éducation nationale. L'État propose des partenariats aux collectivités locales en vue d'offrir des chèques-vacances aux familles modestes dont un parent a été mobilisé « en première ligne ». Dans les régions ou départements partenaires de l'État dans cette opération, « les caissières, éboueurs, aides-soignantes qui ont travaillé dur pendant le confinement recevront 300 € en chèques-vacances pour souffler cet été, annonce **Gabriel Attal**. 300 000 foyers pourront y accéder. C'est une juste reconnaissance de leur investissement pour la

Nation. » L'État financera ces chèques-vacances à hauteur de 40 millions, les collectivités partenaires financeront le solde.

Un Service National Universel 2020 aménagé, réduit, mais maintenu

Covid oblige, le secrétaire d'État à la jeunesse a dû revoir sa copie concernant le Service national universel (SNU). Après l'expérimentation de 2019, cette année 2020 devait être celle d'une première montée en charge, avec 30 000 jeunes de 16 ans accueillis, avant 100 000 en 2021 puis 200 000 en 2022. Les règles de distanciation sociale imposent d'alléger les chambrées et 10 000 jeunes seulement pourront être accueillis. Mais le SNU aura bien lieu. « Nous avons volontairement fait le choix d'arrêter les compteurs dans les inscriptions, explique **Gabriel Attal**. La dynamique sera évidemment reprise dans les années à suivre. »

En plus de la réduction des effectifs, les deux « phases » que comporte le service (séjour de cohésion en été, mission d'intérêt général en automne) vont être inversées. « Le séjour de cohésion pourrait se tenir à l'automne. Les jeunes de la promotion 2020 seront sur le terrain, engagés dans des associations, des collectivités locales ou au sein d'un corps en uniforme, en priorité auprès des aînés qui auront besoin de soutien et d'accompagnement cet été, mais aussi dans des missions liées à l'environnement ou à la solidarité pour les plus fragiles. Les jeunes du SNU fourniront notamment un renfort aux associations d'aide alimentaire et de solidarité, qui seront encore très sollicitées cet été. »

Il manque 10 000 animateurs pour l'été, l'État payera leur formation accélérée et appelle à candidature

Une partie des formations des animateurs indispensable à l'encadrement des colonies de vacances et centres de loisirs de l'été n'a pas pu se tenir au printemps, pour cause d'épidémie. Résultat : il manque 10 000 jeunes animateurs pour cet été. Pour compenser ce manque, à quatre semaines des vacances, le gouvernement annonce « une enveloppe de 30 millions d'euros » destinée à payer les stages du Bafa à des jeunes « et aider les collectivités à adapter leurs locaux pour accueillir des activités de loisirs » .

Des enfants en randonnée (photo d'illustration).

Stock. adobe. com